

Maison de Services
Au Public
31 Rue de Vire
Aunay sur Odon
14260 Les Monts
d'Aunay
Tél. 02.31.77.57.48
E-mail. as.dgs@pbi14.fr

DECISION DU PRESIDENT N°20200205-1

- **OBJET : CDV_APPEL A PROJETS ATELIERS NUMERIQUES INTERGENERATIONNELS : DEPOT D'UN DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION**

LE PRESIDENT DE PRE-BOCAGE INTERCOM

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.5211-9 et L.5211-10,

Vu les statuts de la communauté de communes de Pré-Bocage Intercom,

Vu la délibération n°20190703-3 du 03 juillet 2019 portant répartition des délégations au président et au bureau de la communauté de communes,

Contexte :

Depuis 2017, Pré-Bocage Intercom a lancé des ateliers numériques intergénérationnels dans le cadre du dispositif du Département relatif à la « prévention de la perte d'autonomie chez les soixante ans et plus, vivant à domicile ».

Actuellement, l'association Anacrouses anime les ateliers de la 3^{ème} édition (de janvier 2019 à juin 2020).

Un appel à projets est reconduit par la Conférence des financeurs (date limite de dépôt du dossier : 31 janvier 2020 > Instruction le 12 mars 2020 > Réponse le 20 mars 2020).

En vertu de l'article 2 (point n°23) de la délibération du 3 juillet 2019, le Président de Pré-Bocage Intercom a pouvoir pour « solliciter l'octroi de subventions au bénéfice de la communauté de communes et conclure les conventions afférentes » ;

Proposition du projet de PBI :

- **Développement du dispositif avec la mise en place d'un tutorat entre seniors** : Les ateliers numériques, en plus d'amener de l'autonomie et de l'aisance numérique, ont pour but la lutte contre l'exclusion des populations. In fine, la sortie des ateliers peut constituer une rupture du lien social installé de manière hebdomadaire. Afin d'assouplir cette « coupure », tout en améliorant l'accompagnement des personnes, il est proposé un tutorat des seniors sortants du dispositif vers les seniors entrants.
- **Maintien du lien intergénérationnel** avec des actions visant à permettre la transmission de l'histoire de notre territoire et des personnes entre les 2 générations tel que :
 - **L'almanach OMNI** : création d'un recueil de recette, d'histoires de vie en commun, entre les aînés et les ados.
 - **QR Code Taville** : photos, vidéos et enregistrements audios des zones du Pré-Bocage ayant une histoire singulière. Ce projet sera ensuite mis en ligne, en lien avec le tourisme.

Il sera fait communication de cette décision au conseil communautaire du 05 février 2020.

DECIDE

- ARTICLE 1 : DE DEPOSER** un dossier de demande de subventions auprès :
- de la conférence des financeurs pour répondre à l'appel à projets précité ;
 - de tout autre organisme

ARTICLE 2 : DE SIGNER tout document y afférent ;

ARTICLE 3 : Madame la directrice générale des services et Madame la directrice générale adjointe sont chargées, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision dont il sera rendu compte au prochain conseil communautaire ;

ARTICLE 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de deux (2) mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de sa publication ou notification.

Fait à Les Monts d'Aunay
Le Mercredi 22 janvier 2020

Le Président,
Gérard LEGUAY

